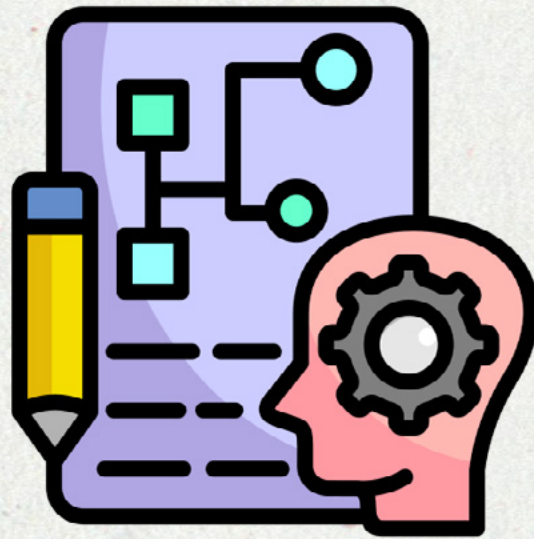


# PROJET PÉDAGOGIQUE 2025-2026



**PÔLE  
DE** **Canet**



# Sommaire

<b>1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA STRUCTURE</b> .....	<b>p.4</b>
<b>2. ORGANISATEUR</b> .....	<b>p.4</b>
<b>3. PÔLE DE CANET</b> .....	<b>p.4</b>
<b>4. PUBLIC ACCUEILLI</b> .....	<b>p.4</b>
<b>5. L'ÉQUIPE D'ANIMATION</b> .....	<b>p.5</b>
<b>6. LES LOCAUX</b> .....	<b>p.6</b>
<b>7. LES CONDITIONS D'ACCUEIL</b> .....	<b>p.7</b>
<b>8. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION</b> .....	<b>p.8</b>
<b>9. VIE QUOTIDIENNE</b> .....	<b>p.9</b>
<b>10. LES OBJECTIFS ET LES PROJETS</b> .....	<b>p.12</b>
<b>11. CONCLUSIONS</b> .....	<b>p.14</b>

## 1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA STRUCTURE

---

Canet est un village typiquement méridional, situé dans la moyenne vallée de l'Hérault.

Superficie : 732 Ha - Nombre d'habitants : 3 561 - Canton : Clermont l'Hérault - Arrondissement : Lodève - Commune jumelée à : Canet d'En Berenguer (Espagne).

## 2. ORGANISATEUR

---

### Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault

**Directeur pôle Petite enfance, Jeunesse et Sports** : Richard FERNANDEZ

**Responsable service Jeunesse** : Cédric GEORGEL - c.georgel@cc-clermontais.fr

**Secrétaire service Jeunesse et Sports** : Nathalie GIL - n.gil@cc-clermontais.fr

**Accueil pôle Jeunesse** : Julie TUELEAU - j.tueleau@cc-clermontais.fr

Espace Marcel Vidal

20, avenue Raymond Lacombe - BP 40

34800 CLERMONT L'HERAULT

04 67 88 95 50

polejeunessesports@cc-clermontais.fr

www.cc-salagou.fr

## 3. PÔLE DE CANET

---

### Accueil de Loisirs Périscolaire et Extrascolaire (ALP - ALE) - Pôle de Canet

**Responsable** : Delphine GAGNOL

**Responsable adjoint** : Julien CANTIER et Emile DONZE

Lieu-dit le Claou

105 chemin du Pompage

34800 CANET

04 67 96 93 53 - 06 87 84 13 65

pole.canet@cc-clermontais.fr

## 4. PUBLIC ACCUEILLI

---

### Pour l'ALP

nous accueillons les enfants des écoles:

Ecole maternelle «Les Canaillous» : **124 enfants scolarisés**

Ecole primaire «Les Oliviers» **253 enfants scolarisés**

## 5. L'ÉQUIPE D'ANIMATION

- › **Directeur** : Delphine GAGNOL - BEATEP Enfance Jeunesse et Surveillant de baignade
- › **Directeur adjoint** : Julien CANTIER - BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) en cours d'acquisition et Emile DONZE - BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport), Brevet aux fonctions de directeur et BNSSA

### Leurs rôles

- Garantir la sécurité physique et affective des enfants
  - Garantir la mise en oeuvre du projet pédagogique
  - Coordinateur : organiser la vie collective dans tous ses aspects, gérer les moyens mis à disposition du centre...
  - Former du personnel, suivre et valider des stages
  - Organiser l'accueil et le départ des enfants, avec l'équipe d'animation
  - Animer un groupe d'enfants
  - Connaître les différentes règles de sécurité essentielles pour les activités
  - Faciliter l'expression individuelle et collective
- › **Des Animateurs(trices)** : Manon BARTHE, Camille BEULE, Alicia GARNEAUX, Elodie MEUNIER, Sandra MOSTACCI, Rosemonde VERNHET, Sophie THOMAS, Jimmy LEBAN et de Lohane AUDARD
  - › **Des ATSEMS sur le temps périscolaire** : Laëtitia CALMELS, Karine FERMAUD, Nathalie MORENO, Orosia NAVARRO, Mireille PERRETTE et Frédérique LLI et un éducateur sportif : Jean-Luc TORCHIN

### Leurs rôles

- Garantir la sécurité physique et affective des enfants
  - Garantir la mise en oeuvre du projet pédagogique
  - Animer un groupe d'enfants
  - Connaître les différentes règles de sécurité essentielles pour les activités
  - Faciliter l'expression individuelle et collective
- › **Des agents d'entretien et de cantine** : Manon CARLA, Hélène Bouirou, Magali CLARA et Laurence CARLA, Agent d'entretien, formation HACCP (Hazard analysis critical control point) et formation pour l'emploi des produits d'entretien

### Les réunions

- Réunions de préparation indispensables pour l'organisation du périscolaire, des mercredis et des vacances
- Élaboration du programme d'activités en fonction des groupes d'enfants
- Réunions de bilan à chaque fin de période de vacances pour évaluer les points positifs et négatifs
- Réunions spontanées : en cas de problèmes
- Réunions de service entre les responsables des accueils de loisirs intercommunaux pour un échange de pratique, une amélioration et une réflexion sur une approche différente des accueils de loisirs

**Réunions d'information**

Un entretien particulier sera mis en place avant le début de l'Accueil pour expliquer le fonctionnement de l'ACM (Accueil collectif de mineur), le projet pédagogique et les différents objectifs à atteindre.

**La formation**

- Mise à disposition de documents pour informations
- Rôle formateur de l'équipe d'animation référente
- Bilan d4e mi-stage pour les stagiaires
- Bilan final de stage

**6. LES LOCAUX**

L'Accueil de loisirs extrascolaire et périscolaire se situe à côté du groupe scolaire et de la crèche intercommunale, dans le nouveau bâtiment répondant à toutes les normes de sécurité et d'accueil de public en situation de handicap.

**Les bâtiments**

- Bureau du responsable
- SAS accueil des enfants
- Sanitaires adultes
- Coin pause
- Un espace extérieur sécurisé partagé

**Groupe maternelle :**

- Salle d'activités avec du mobilier et des jeux adaptés
- Une salle de repos
- Sanitaires avec toilettes, lavabos et douche

**Groupe primaire :**

- Salle d'activités avec un espace détente
- Sanitaires avec un toilette et un lavabo

**Les espaces extérieurs**

Le plateau sportif et les cours d'école sont libres d'accès, en fonction des plannings prévus par les animateurs et les partenaires associatifs.

En plus pour l'ALP, une salle de garderie est dédiée spécialement aux maternelles à l'intérieur du groupe scolaire maternel.

## 7. LES CONDITIONS D'ACCUEIL

### Les mercredis

#### › L'Accueil de Loisirs Périscolaire est ouvert de 7h45 à 18h

Seulement pour les mercredis, les parents peuvent inscrire leur enfant à la journée, ou le matin avec ou sans repas (Sauf jours de sortie) Horaires d'accueil :

- de 7h45 à 9h
- de 11h30 à 12h
- de 13h30 à 14h
- de 17h à 18h

### Pour l'ALP en période scolaire

#### › L'Accueil de Loisirs Périscolaire est ouvert de

- 7h30 à 8h25 le matin
- 11h45 à 13h35 le midi
- 16h30 à 17h30 (accueil du soir 1)
- 17h30 à 18h30 (accueil du soir 2)

En cas de RDV médical ou autre, l'enfant pourra être récupéré en avance, une décharge de responsabilité devra être dûment remplie. Attention une fois l'enfant retiré de l'accueil, il ne pourra réintégrer celui-ci le jour même.

En cas d'indisponibilité pour récupérer ses enfants (retard, absence...) merci de faire appel aux personnes autorisées sur le dossier d'inscription (uniquement des personnes majeures pour récupérer des enfants de moins de 6 ans).

### Les repas :

Les repas sont livrés en liaison froide par le traiteur : «Terres de CUISINE».

Les animateurs(trices), les ATSEMS mangent avec les enfants, ils ou elles s'occupent du self-service, aident les plus petits à découper leurs aliments, incitent les enfants à goûter à tous les aliments proposés, sans jamais les forcer. Un travail est fait avec les enfants sur le gaspillage alimentaire et le tri sélectif à la cantine.

Les animateurs et les ATSEMS incitent les enfants à goûter à tous les aliments proposés, les enfants se servent les quantités qu'ils souhaitent pour éviter le gaspillage.

Nos agents de restauration s'occupent de la mise en table, la réchauffe des plats et de l'entretien des locaux.

Les enfants se servent et débarrassent leur plateau grâce à la mise en place d'un self.

Un temps calme est pratiqué ensuite, ainsi qu'une sieste pour les plus jeunes.

Lors des sorties à la journée, les pique-niques et repas froids sont fournis par le traiteur.

### Les goûters :

Les goûters sont fournis par les familles, nous conseillons des goûters équilibrés, qui se gardent à température ambiante (compote, biscuits secs...) et éviter toutes boissons sucrées et bonbons.

Un sac à dos adapté à la taille de votre enfant, une gourde d'eau et des vêtements adaptés à la météo sont à prévoir par les familles. En maternel le goûter est pris en groupe et un travail d'autonomie et de gestion des déchets est mis en place.

## 8. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

---

- Les dossiers d'inscription sont à télécharger sur le site de la Communauté des Communes du Salagou Cœur d'Hérault ([www.cc-salagou.fr](http://www.cc-salagou.fr)), dans l'onglet jeunesse.
- Les inscriptions sont journalières, à la semaine, au mois ou à l'année. Toutes les inscriptions doivent être effectuées avant le mercredi minuit pour la semaine suivante.
- Les permanences se tiennent le mardi et jeudi, de 8h30 à 11h30 ou sur RDV.
- Pour valider l'inscription d'un enfant, le dossier doit être dûment complété et signé :
  - Fiche d'inscription complétée et signée
  - Fiche sanitaire de liaison complétée et signée
  - photocopie des vaccinations obligatoires et à jour
  - Attestation d'assurance responsabilité civile
  - Photocopie de l'avis d'imposition N-1 si non allocataire CAF
  - RIB pour bénéficiaire du portail famille
  - Signer le mandat SEPA
  - PAI signé
- Le paiement s'effectue soit par prélèvement automatique, soit en fin de mois (les familles viennent aux permanences, paient leur facture et inscrivent pour la période suivante). Il est calculé en fonction du quotient familiale.
- Pour les vacances scolaires, l'inscription se fait soit par le portail famille avec un paiement CB en ligne, soit pendant les permanences avec un paiement en espèces, chèque, CB, ticket CESU et en chèques vacances pour les vacances.

## 9. VIE QUOTIDIENNE

---

### JOURNÉE TYPE A.L.P. MATERNELLE

#### > MATIN

##### 7h30 à 8h20 :

Accueil des enfants et des parents.

Des jeux sont à la disposition des enfants avec les coins dînette, garage, école, jeux de construction, de société pour les plus grands...

#### > PAUSE MÉRIDienne

##### 11h45 à 13h35 :

Les enfants sont récupérés par les Atsems dans leur classe.

En vue des effectifs grandissants et pour assurer un confort et un bien-être des enfants, nous avons mis en place deux services de restauration. Les deux groupes : petite section/moyenne section et moyenne section/grande section.

Pendant que les plus grands vont jouer dans la cour, les tout-petits passent aux toilettes directement à l'école, mangent et vont à la sieste. Le relais est pris par les Atsems de l'école.

Les plus grands passent aux toilettes, mangent et sont ramenés dans la cour, sous la surveillance des enseignantes à 13h35.

#### > APRÈS-MIDI

##### 16h30 à 17h30 :

Les enfants sont récupérés par les Atsems et les animateurs et amenés dans la cour si la météo le permet et la salle d'activité selon leur envie. Les parents les récupèrent au portail à l'heure qu'il leur convient.

##### 17h35 à 18h30 :

Les enfants qui restent à l'accueil du soir 2 sont amenés dans les cours ou à l'accueil collectif de loisirs selon la saison, par les animateurs. Des jeux et des activités leur sont proposés.

Ils seront récupérés par les parents jusqu'à 18h30.

#### **Attention !**

**Tout retard sera sanctionné d'un supplément de tarif de 10€ par demi-heure entamée et par enfant.**

## **JOURNÉE TYPE A.L.P. PRIMAIRE :**

### **> MATIN**

#### **De 7h30 à 8h20 :**

Accueil des enfants avec des jeux de société mis à leur disposition ainsi que des feutres, crayons...

### **> PAUSE MÉRIDIDIENNE**

#### **11h40 à 13h35 :**

Les enfants sont récupérés dans les classes avant la sonnerie de l'école par les animateurs pour éviter que les enfants sortent tout seuls. En vue des effectifs importants et pour assurer un confort et un bien-être des enfants, nous avons mis en place un self-service. Les enfants désirant manger en premier se mettent au portail pendant que les enfants n'ayant pas faim de suite partent jouer dans la cour. Ils mangent en fonction de leur faim et au fur et à mesure que les places se libèrent. Un self est mis en place afin d'augmenter l'autonomie des enfants et de les rendre acteurs de leur repas.

Les enfants apprennent à goûter à tous les éléments du repas et à se servir raisonnablement, afin d'éviter le gaspillage.

Les enfants passent aux toilettes avant et après le repas.

Des activités sont proposées tous les jours de la semaine sans obligation de participer. De plus, des intervenants extérieurs (club de sport...) viennent régulièrement proposer des activités ludiques et sportives.

### **> APRÈS-MIDI**

#### **13h35 :**

Un relai entre l'équipe d'animation et les professeurs peut avoir lieu en cas de comportements inadaptés, problématiques ou tout autres.

#### **16h30 à 17h30 :**

Les enfants sont récupérés dans les classes par les animateurs. La liste des enfants inscrits pour le premier accueil du soir par classe est affichée sur la porte de chaque classe par un animateur.

Les enfants prennent leur goûter dans les différentes zones délimitées par classe et peuvent ensuite participer aux jeux mis en place.

Les parents les récupèrent au portail à l'heure qu'il leur convient.

#### **De 17h35 à 18h30 :**

Les enfants qui restent à l'accueil du soir 2 sont amenés dans les cours ou à l'accueil collectif de loisirs selon la saison, par les animateurs. Des jeux et des activités leur sont proposés.

Ils seront récupérés par les parents jusqu'à 18h30.

### **Attention !**

**Tout retard sera sanctionné d'un supplément de tarif de 10€ par demi-heure entamée et par enfant.**

## **JOURNÉE TYPE MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES MATERNELLE ET PRIMAIRE :**

### **> MATIN**

#### **De 7h45 à 9h00 :**

Accueil des parents et des enfants, des jeux sont mis à disposition des enfants avec des coins dînette, garage, jeux de construction, de société...

#### **De 9h à 11h30 :**

Mise en place des activités selon le programme établi en amont, les enfants participent selon leurs envies et humeur à différentes activités et temps libres proposés.

### **> PAUSE MÉRIDIDIENNE**

#### **11h30 à 12h :**

Départ pour les enfants inscrits en demi-journée matin de 11h45 à 12h00 puis le repas est pris de 12h à 13h dans les salles maternelle et primaire.

#### **13h à 14h :**

Temps calme pour les plus grands et les primaires, sieste pour les plus petits et les enfants qui veulent se reposer (autant maters que primaires). C'est aussi le départ des enfants inscrits en demi-journée matin avec repas à 13h30/14h.

### **> APRÈS-MIDI**

#### **14h à 16h30 :**

Mise en place des activités de l'après-midi selon le programme.

#### **16h30 à 17h :**

Goûter. C'est un moment où l'on donne aux enfants le temps de se poser, de manger leur goûter autour d'une table ou à l'extérieur selon le temps et le programme, de discuter sur la journée écoulée.

#### **17h à 18h :**

Départ échelonné des enfants.

### **Attention !**

**Tout retard sera sanctionné d'un supplément de tarif de 10€ par demi-heure entamée et par enfant.**

## 10. LES OBJECTIFS ET LES PROJETS

### Les objectifs généraux et opérationnels :

#### FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

- Stimuler le développement intellectuel et psychologique
- Encourager le développement physique
- Susciter le développement affectif et social

#### VIVRE ENSEMBLE

- Transmettre des valeurs de tolérance, de respect
- Valoriser la bienveillance et l'inclusion
- Favoriser l'entraide et le partage

#### ÉCOCITOYENNETÉ

- Sensibiliser à l'environnement et au patrimoine local
- Encourager au développement durable

### Projets d'animations

- Redonner de l'importance aux livres et à l'imaginaire
- Améliorer la communication
- Favoriser la motricité
- Développer la curiosité et l'intérêt de ce qui l'entoure
- Effort physique en quantité suffisante
- Stimuler le développement intellectuel
- Sensibilisation aux écrans et aux nouvelles technologies
- Améliorer l'esprit d'équipe
- Développer les relations intergénérationnel
- Établir les règles de vie de la structure avec les enfants
- Mettre en place des «Cafés débats»
- Travailler sur la politesse
- Faire une passerelle entre les maternelles et les primaires
- Établir le programme avec les enfants
- Lutter contre le gaspillage
- Développer le recyclage
- Découverte de notre patrimoine et de notre environnement
- Devenir des citoyens de demain écoresponsable
- Faire un conseil des enfants
- Faire des séjours en co-construction avec les enfants

(suite)

**Les règles de l'accueil de loisirs**

Pour les adultes et les enfants :

**NON NÉGOCIABLES**

- Le respect de la Loi, de soi et d'autrui, du matériel
- La tolérance
- Éviter toute mise en danger de soi et d'autrui

Pour les enfants :

**NON NÉGOCIABLES**

- Le respect de la Loi, de soi et d'autrui
- La tolérance
- Éviter toute mise en danger de soi et d'autrui

**NÉGOCIABLES**

- Elles seront établies avec les animateurs.

**L'Évaluation**

- Est ce que les enfants se sont épanouis à l'Accueil de Loisirs ?
  - Questionnaire de satisfaction
  - Choix des activités par les enfants
- Les projets d'animation ont-ils été mis en place ? Ont-ils fonctionné ? Pourquoi ?
  - Évaluations qualitatives et quantitatives sur chaque projet d'animation mis en place
- Est ce que les animateurs s'épanouissent sur l'Accueil de Loisirs ?
  - Évaluation professionnelle
  - Réunion hebdomadaire
- L'Accueil de Loisirs répond aux besoins des enfants, des familles et des élus
  - Les objectifs correspondent au projet éducatif de territoire
  - les projets d'animation sont évolutifs et ont su s'adapter au fil de l'année

Ces projets seront peut-être menés à évoluer au gré des besoins des enfants, des évaluations, des opportunités de sorties ou d'actions qui seront proposées par l'actualité culturelle ou de loisirs et bien sûr, selon les moyens dont la structure disposera.

Dans tous les cas, tout sera mis en œuvre par l'équipe d'animation pour permettre aux jeunes d'accéder à la culture, au savoir et à la connaissance. Les projets viseront à éveiller leur curiosité, les amener à respecter les autres et à être des individus libres, responsables et acteurs de leur vie.

## 11. CONCLUSIONS

---

### La communication

- Vers les familles :
  - Projet pédagogique
  - Règlement intérieur
  - Programme des activités
  - Menus
- Vers le gestionnaire :
  - Projet pédagogique
  - Budget, transport...
  - Programme des activités

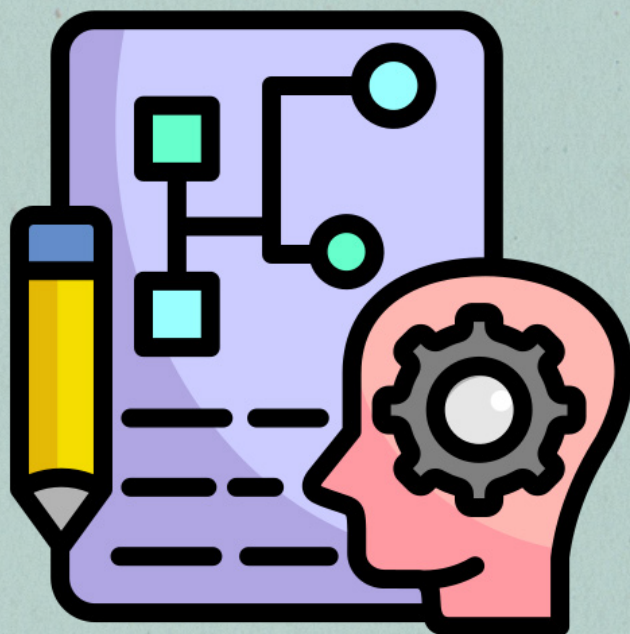
### Les partenaires

- Les parents : des temps sont organisés à l'accueil de loisirs, expositions, goûters, spectacles, café des parents fin d'échanger et de créer du lien.
  - **Les parents délégués** : Des réunions ou des instants conviviaux sont organisés afin d'échanger sur les changements des organisations d'accueils et sur les nouveaux projets.
  - **Les enseignants** : Lors des conseils d'écoles, ou plus informellement, au moment des relais des enfants, ces échanges permettent de collaborer ensemble sur les différents projets.
  - **Les associations locales** : Des moments d'échanges sont proposés afin de participer sur certains projets de la vie associative.
- Les prestataires de service : un contrat sera signé avec les différents prestataires de service et la Communauté de communes du Clermontais, afin de mettre en place les modalités de fonctionnement de chacun.

### Le cadre et la loi

Nous aurons le souci permanent d'agir et de fonctionner dans l'intérêt des enfants, dans le respect de leur identité et de leur individualité, en préservant à chaque instant leur sécurité physique, morale, affective et sanitaire.





# LES PERMANENCES

Mardi et jeudi de 8h30 à 11h30

Accueil de Loisirs Intercommunal du Clermontais

## PÔLE DE Canet

105 chemin du pompage | Lieu dit Le Claou | 34800 CANET  
04 67 96 93 53 | pole.canet@cc-clermontais.fr

.....

Retrouvez les programmes et les conditions d'accueil sur :

- ▶ [www.cc-salagou.fr/nos-services/jeunesse/accueils-de-loisirs](http://www.cc-salagou.fr/nos-services/jeunesse/accueils-de-loisirs)
- ▶  CommunautéCommunesClermontais

